

La séance s'est tenue à la Résidence Art&Loire, siège social, de 10 h 15 à 13 h 15, en présence de 12 représentants des résidents et des familles. Ont été abordés les points ci-après :

## I. RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CVS

Le Conseil de la Vie Sociale est régi par la loi du 2 mars 2002 et l'article L.311-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Un nouveau décret en date du 25 avril 2022 renforce le rôle du CVS, révisé sa composition et rend obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 l'établissement d'un règlement intérieur.

- **Les Résidences Les Ligériennes disposent déjà d'un règlement intérieur, lequel a été révisé suite à la fusion : il est adopté à l'unanimité.**

## II. INSTALLATION DU CVS

La Résidence *Les Hauts du Château*, EHPAD de Champtocé/Loire, et les Résidences *Les Ligériennes* ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2022, entraînant l'installation d'un nouveau CVS. Les élections des représentants des résidents et familles ont eu lieu en mars.

- **Les représentants des usagers élisent le Président du CVS parmi les représentants des résidents :** 3 représentants des résidents se portent candidats, 12 représentants votent à bulletin secret, Mme M. A. CHEREAU est élue avec 8 voix.
- **Les représentants des usagers désignent 2 représentants au Conseil d'Administration (CA) :**
  - Mme CHEREAU, présidente, est membre de droit du CA,
  - 3 représentants se portent candidats, M. M. ONILLON est élu avec 6 voix.

## III. ACTIVITÉ ET CHIFFRES CLÉS 2021

<b>Hébergement permanent :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 323 lits dont 36 en UPAD</li> <li>▪ 119 entrées</li> <li>▪ 120 sorties dont 85 décès dans les résidences</li> <li>▪ 98,89 % d'occupation des lits</li> <li>▪ Moyenne d'âge des résidents : 86,85 ans</li> <li>▪ Aide sociale : 73,42 %</li> <li>▪ APL : 34,81 %</li> </ul>	<b>Hébergement temporaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 lits dont 1 en UPAD</li> <li>▪ 29 personnes accueillies</li> <li>▪ 84,43 % d'occupation</li> </ul>
<b>Accueil de jour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 places</li> <li>▪ 74 séjours</li> <li>▪ 56,19 % d'occupation</li> </ul>	

	Coût annuel d'une place	Participation du résident
<b>Les Ligériennes</b>	53 824,73 €	23 234,83 € (43,17 %)
<b>Hauts du Château</b>	52 413,08 €	24 191,14 € (46,15 %)

<b>Ressources Humaines :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 335 agents rémunérés dont 210 permanents et 81 % de soignants</li> <li>▪ Moyenne d'âge : 36,5 ans</li> </ul>	<b>Comptes budgétaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dépenses : 17 934 643,06 €</li> <li>▪ Recettes : 17 934 566,88 €</li> <li>▪ Soit un déficit de 76,18 €</li> </ul>
--	---

## IV. PRIX DE JOURNÉE 2022

Évolution du prix de journée pour les résidents originaires du Maine & Loire et de la Loire-Atlantique :

	2021	2022
Sites de La Possonnière, Montjean/L., Savennières et St Georges/L.	67,37 €	67,99 €
Site de Champtocé/Loire	69,92 €	69,91 €

Pour les résidents originaires d'un autre département, les frais de dépendance correspondant au GIR de la personne sont facturés en sus (demandes d'aide à formuler auprès du département d'origine).

## V. QUESTIONS DIVERSES ET TEMPS D'ÉCHANGE

- **COVID-19 : 4<sup>e</sup> dose de vaccin** le 26 avril pour les résidents éligibles des sites de La Possonnière, Savennières et St Georges/Loire, 3 mai pour les sites de Champtocé/Loire et Montjean/Loire. Par ailleurs, vu son coût pour l'établissement, le contrôle systématique du PASS SANITAIRE est levé à compter du 1<sup>er</sup> mai. **La détention d'un PASS SANITAIRE valide et la signature du registre sont toujours obligatoires.**
- **Évaluation des EHPAD :** Un nouveau dispositif est en cours de déploiement, avec un référentiel désormais national. Le CVS tiendra un rôle central incluant un entretien avec les évaluateurs.
- **Satisfaction des usagers :** Des enquêtes à l'attention des résidents et des proches seront diffusées en septembre pour une restitution et une analyse en décembre.
- **Restauration et développement durable :** La loi ÉGalim fixe pour objectifs 20 % de produits bio au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et 50 % de produits de qualité (labels, AOP, AOC, AB...) ou locaux, dans l'approvisionnement de la restauration collective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Compte tenu du contexte de pénurie de certains aliments, l'établissement enregistre **8,76 % de produits BIO et 30,61 % de produits dits de qualité.**
- **Diététicienne :** Le contrat d'Axelle JOUAN, qui travaille en collaboration avec les cuisines, est étendu à la résidence *Les Hauts du Château* depuis janvier 2022.
- **Situation particulière évoquée en séance du 15/12/2021 :** Le résident concerné a quitté la structure en février 2022.
- **Expression des résidents :** En amont de la séance du CVS, les animateurs ont organisé des rencontres où les résidents qui le souhaitent ont pu remonter leurs satisfactions et insatisfactions sur les éléments de leur vie quotidienne tels que les repas, le ménage, les activités proposées, la gestion du linge, les personnels, la sécurité... Le compte-rendu de ces rencontres a été transmis aux membres du CVS et intégré au procès-verbal de la séance.
- **Contrat de séjour et règlement de fonctionnement :** La mise en place des nouvelles versions devrait intervenir cet été.
- **Extension du site Art&Loire :** L'avant-projet sommaire est validé. Sont prévus en mai et juin le dépôt du permis de construire, la négociation des emprunts et la validation de l'agrément PLS (prêt locatif social permettant au résident de prétendre aux APL).
- **Protection des biens :** Suite à des plaintes pour vols (enquête en cours d'instruction), toutes les chambres des résidences seront équipées d'un coffre-fort (plan d'investissement 2022).
- **Communication :** Un nouveau site Internet est en cours de construction, la page Facebook se renouvelle, un compte LinkedIn est créé, l'affichage réservé au CVS va être amélioré.
- **Lien social :** Les repas annuels avec les familles devraient reprendre en 2022. Les réunions des familles se tiendront juste après ces repas. Concernant l'**occupation gracieuse de salles** le week-end par les familles, un formulaire de réservation sera travaillé au cours de l'année.

